



Irrecevabilité pour dépôt tardif des conclusions en cours d'appel

Par **sophie**, le **01/11/2012** à **16:40**

Bonjour,

L'avocate de mon fils nous a fait savoir qu'en cours d'appel, les conclusions de la partie adverse ont été frappées d'irrecevabilité pour dépôt tardif. Quelles sont les conséquences, pour le dossier de mon fils et pourra-t-il ajouter des pièces à ses premières conclusions ?
merci de votre réponse